



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 juin 2023 à 19h30,
à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, Maire,

SONT PRÉSENTS :

Jonathan Blais conseiller siège n° 3
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Charles Arsenault conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier conseillère siège n° 4

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau, directeur général
Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2023-0087 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Ajout :

12.1 Achat de camion : autorisation

12.2 Entente de partage des ressources cadres au service de sécurité incendie avec la municipalité d'Anticosti - Négociation : Autorisation

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.



Séance ordinaire du 5 juin 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0088
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 MAI 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 1 mai 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 1 mai 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2023-0089
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1 JUIN 2023 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 196 291.16 \$ en date du 1 juin 2023.

RÉSOLUTION N° 2023-0090
RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022 : DÉPÔT

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, soient et par la présente, sont déposés au Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 2023-0091
CONTRAT DE SERVICE - TUXEDO : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire renouveler son contrat avec groupe ICIBLE pour le logiciel Tuxedo;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que Claudia Richard, Coordonnatrice à la culture et au tourisme, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir entre le groupe ICIBLE et la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour le service de billetterie Tuxedo.



Séance ordinaire du 5 juin 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0092
RÈGLEMENT N°383 « RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 352 ET SES AMENDEMENTS » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

le conseiller Jonathan Blais donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 383 « Règlement déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité et abrogeant le règlement 352 et ses amendements ». Le projet de règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.

RÉSOLUTION N° 2023-0093
CONTRAT DE SERVICE - CROIX-ROUGE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire renouveler son entente avec la société canadienne de la Croix-Rouge pour les services d'aide aux sinistrés;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que Paul Barriault, maire ainsi que Jessy Létourneau, directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir entre la société canadienne de la Croix-Rouge et la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour le service d'aide aux sinistrés.

Que la Municipalité autorise la contribution de 679.20 \$ reliée à cette entente.

RÉSOLUTION N° 2023-0094
EMPLOIS - SAISON ESTIVALE : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher du personnel dans différents services pour la saison estivale;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche les personnes suivantes, afin de combler différents postes pour la saison estivale.

Préposé aux loisirs – espaces verts :
Keven Vigneault, Élise Thibodeau, Sonia Picard

Préposé aux airs de jeu :
Mathys Jomphe



Séance ordinaire du 5 juin 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0095
RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR L'ANNÉES 2022 :
ADOPTION**

CONSIDÉRANT le dépôt, par la MRC de Minganie, du rapport annuel des activités en sécurité incendie pour l'année 2022;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le conseil municipal de Havre-Saint-Pierre adopte le rapport annuel des activités en sécurité incendie pour l'année 2022.

**RÉSOLUTION N° 2023-0096
RÈGLEMENT N°379 « RÈGLEMENT SUR L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE » :
ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le règlement n° 379 Règlement sur l'hébergement touristique soit adopté par le conseil.

**RÉSOLUTION N° 2023-0097
RÈGLEMENT N°380 « RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE » :
ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le règlement n° 380 « Règlement sur la démolition d'immeuble » soit adopté par le conseil.

**RÉSOLUTION N° 2023-0098
RÈGLEMENT N°381 « RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES
IMMEUBLES » : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le règlement n° 381 Règlement sur l'occupation et l'entretien des immeubles soit adopté par le conseil.



Séance ordinaire du 5 juin 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0099
RÈGLEMENT N°382 « RÈGLEMENT SUR AMENDANT LE RÈGLEMENT N°298 -
RÈGLEMENT DE ZONAGE » : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le règlement n° 382 Règlement sur amendant le règlement n°298 - Règlement de zonage soit adopté par le conseil.

**RÉSOLUTION N° 2023-0100
ÉCOLE LESTRAT : CONTRIBUTION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de l'école de Lestrat en date du 17 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire contribuer à la soirée des finissants de l'école Lestrat;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre verse une contribution financière de 100 \$ à l'école Lestrat pour appuyer leur soirée des finissants.

**RÉSOLUTION N° 2023-0101
ACHAT DE CAMION : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT notre besoin de procéder à l'achat d'un camion

CONSIDÉRANT l'offre de Olivier Ford;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre procède à l'achat d'un camion au montant de 64 518.52 \$, taxes applicables en sus auprès de la compagnie Olivier Ford.

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents concernant cet achat.



Séance ordinaire du 5 juin 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0102
ENTENTE DE PARTAGE DES RESSOURCES CADRES AU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'ANTICOSTI - NÉGOCIATION : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les démarches entreprises avec la Municipalité d'Anticosti;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la municipalité autorise le directeur général à entreprendre les négociations dans le but de conclure une entente intermunicipale pour le partage de ressources cadres avec la municipalité d'Havre-Saint-Pierre.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**RÉSOLUTION N° 2023-0103
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 48.

Havre-Saint-Pierre, le 5 juin 2023

Paul Barriault, Maire

Jessy Létourneau, directeur général